

07/2013

EUROPEAN TRADE UNION COMMITTEE FOR EDUCATION
COMITE SYNDICAL EUROPEEN DE L'EDUCATION

Rapport de la conférence de clôture du projet du CSEE

*'Les syndicats d'enseignants solidaires pour
des environnements de travail sains et sûrs
en période de crise'*

Madrid, 10-11 octobre 2013



Ce projet bénéficie du soutien de la Commission
européenne, DG Emploi, affaires sociales et inclusion









Also available in English under the title:

« Report on the Final Conference of the ETUCE Project

“Teacher trade unions in solidarity for healthy and safe workplaces in the economic crisis »

La reproduction partielle ou totale de cette publication est permise sans autorisation. Cependant, le nom du CSEE doit être mentionné et une copie de l'ouvrage ou du document doit être envoyée au secrétariat du CSEE.

Publié par le Comité syndical européen de l'éducation - Bruxelles 2013



“Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne.

Cette publication (communication) n'engage que son auteur et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.”



Table des matières

1.	Introduction.....	6
1.1	Description du projet.....	6
1.2	Allocution de bienvenue et introduction	7
2	Santé et sécurité à l'école considérée comme lieu de travail	8
3	Discours d'ouverture: Crise, inégalités sociales, santé et sécurité sur les lieux de travail	9
4	Résultats de l'enquête en ligne menée auprès des syndicats d'enseignants et des interviews réalisées dans les pays	10
5	Exemples de bonnes pratiques visant à promouvoir des conditions de travail saines et sûres en temps de crise économique	12
6	Transposition dans la pratique des recommandations politiques.....	14
7	Résultats: le projet de recommandations politiques	15
8	Abréviations.....	18

1. Introduction

La conférence de clôture du projet *Les syndicats d'enseignants solidaires pour des environnements de travail sains et sûrs en période de crise économique* s'est tenue à Madrid les 10 et 11 octobre 2013. Cette conférence a rassemblé plus de 50 représentants délégués par les syndicats européens d'enseignants afin de discuter des recommandations politiques sur la manière de promouvoir des conditions de travail saines et sûres dans le secteur de l'éducation en période de crise. La conférence s'était fixé pour **objectif** de discuter et d'amender les projets de recommandations dans le contexte des résultats du projet, récoltés par le biais d'une enquête en ligne, d'interviews et de deux activités d'apprentissage entre pairs menées en 2013 parmi les syndicats d'enseignants. Le projet de recommandations final sera soumis à l'adoption du Comité exécutif du CSEE au printemps 2014.

1.1 Description du projet

Le Comité syndical européen de l'éducation (CSEE) a mené le projet *Les syndicats d'enseignants solidaires pour des environnements de travail sains et sûrs en période de crise économique* afin de déterminer des stratégies et des bonnes pratiques à suivre par les syndicats d'enseignants pour la prévention des risques psychosociaux et en vue de déterminer les moyens de concilier l'activité professionnelle et la vie privée en période de crise. Comme il s'agit, d'une part, de définir les incidences de la crise sur les conditions de travail des enseignants et d'autre part, de rédiger des recommandations pratiques sur la manière de promouvoir des conditions de travail saines et sûres dans le secteur de l'éducation en temps de crise, les organisations membres du CSEE ont été invitées à participer à une enquête en ligne au printemps 2013. En outre, des interviews ont été organisées avec les représentants syndicaux dans huit pays (Espagne, Italie, Portugal, Grèce, France, Pologne, Royaume-Uni et Suède) dans le but de rassembler les stratégies et les mesures mises en œuvre par les syndicats nationaux d'enseignants. De plus, deux activités d'apprentissage entre pairs ont été organisées dans la perspective de partager les meilleures pratiques et d'en discuter. Toutes les activités menées dans le cadre du projet ont été planifiées par le Groupe consultatif.



Le Groupe consultatif (Anders Eklund, Lärarförbundet, Suède; Rossella Benedetti, UIL Scuola, Italie; Patricio Perez, FECCOO, Espagne; Hélène Hemet, UNSA Education Secteur International, France; Darren Northcott, NASUWT, Royaume-Uni; Monika Konczyk, Solidarnosc, Pologne)

Les différentes approches ainsi collectées ont été mises à profit pour rédiger les recommandations politiques finales, qui ont fait l'objet de débats à la conférence de clôture. La brochure détaillant tous les aspects du projet, de même que les recommandations politiques, seront traduites en quatre langues. Les résultats seront placés sur le site web OSH-SST du CSEE et sur les sites web des partenaires au projet, et il en sera fait état également dans la Lettre du CSEE.

1.2 Allocution de bienvenue et introduction

Susan Flocken, Coordinatrice du CSEE – Unité politique, Gestion des projets santé et sécurité au travail, souhaite la bienvenue aux participants à la conférence de clôture du projet ; elle présente le thème de la conférence et rappelle les activités menées dans le cadre du projet. Susan Flocken souligne la part importante qu'ont pris le CSEE et ses organisations membres dans les activités sur la santé et la sécurité des enseignants, et met en évidence dans ce contexte la consultation concernant le nouveau cadre politique de l'UE sur la santé et la sécurité. Mme Flocken recadre la conférence par rapport à la campagne 2013/14 de l'IE/CSEE [Uni\(e\)s pour une éducation de qualité](#), qui rassemble les syndicats d'enseignants pleinement solidaires dans la lutte en faveur d'une éducation de qualité considérée comme un droit humain et un bien public.

Francisco García Suárez, Secrétaire général de la FECCOO (Espagne), fait observer pour sa part que la culture de prévention des risques fait aujourd'hui défaut dans les écoles espagnoles, en dépit des efforts que consentent les enseignants et leurs syndicats en faveur de la santé sur les lieux de travail. Pour cette raison, les autorités responsables de l'éducation devraient réformer ce secteur en ayant à l'esprit le souci de prévenir les risques pour la santé. Il faut toutefois déplorer que le nouveau cadre législatif récemment voté en Espagne ne résoudra pas les difficultés auxquelles est confronté le secteur de l'éducation, et qu'en outre il accentuera les restrictions budgétaires.

Carlos López Cortiñas, Secrétaire général de la FETE-UGT (Espagne), souligne que les restrictions budgétaires qui frappent le secteur de l'éducation se répercuteront sur la santé des travailleurs. En Espagne, le budget de l'éducation a été réduit de 35% sur les trois dernières années, ce qui entraîne des conséquences sur trois plans : les enseignants admis à la retraite ne seront pas remplacés ; les familles devront apporter un soutien financier aux activités scolaires ; enfin, le stress figure désormais sur la liste des maladies professionnelles dont sont victimes les enseignants. L'insuffisance des investissements dans les écoles met en danger la sécurité des enseignants et des étudiants.



Salvador Denavent, Susan Flocken, Francisco García Suárez, et Carlos López Cortiñas

Salvador Denavent, Coordinateur de l'Action syndicale du STES-I (Espagne), lance un cri d'alarme : selon lui, les écoles espagnoles risquent de retomber aux normes qui prévalaient voici 40 ans. Aujourd'hui, les investissements consentis en

faveur de l'éducation en Espagne n'atteignent pas le niveau moyen en Europe et dans les pays de l'OCDE. L'enseignement se fait dans des locaux surpeuplés, les droits d'inscription à l'université ont augmenté, le financement des repas scolaires a diminué, les salaires des enseignants et les congés de maladie ont également été rabaissés et le personnel mis à disposition est moins nombreux. Ces différents éléments expliquent la détérioration de la situation des travailleurs du secteur de l'éducation, qui atteint à présent un niveau indigne.

2 Santé et sécurité à l'école considérée comme lieu de travail

Sarah Copsey, de l'**Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA)**, déclare que, contrairement à l'idée généralement répandue, le secteur de l'éducation n'est pas un secteur à faibles risques. L'éventail des questions à prendre en considération est très large : entretien des bâtiments, accidents, bruit, affections des organes vocaux, stress lié au travail, violence, harcèlement et brimades.

La **crise économique** est susceptible d'avoir **des effets à longue échéance sur la santé et la sécurité à l'école**. Si les investissements en faveur des bâtiments scolaires diminuent, les accidents sont susceptibles de se multiplier. De même, réduire la formation, c'est diminuer les options offertes aux travailleurs pour gérer leur santé et leur sécurité. La crainte de licenciement est une source de stress, des classes plus nombreuses sont forcément plus bruyantes et les étudiants qui sont frappés par la crise sont susceptibles d'intégrer eux aussi leurs problèmes à l'école. En conséquence, les enseignants sont bien davantage exposés au stress.

Si l'on souhaite aborder globalement tous ces problèmes, il convient d'adopter une **approche globale de l'école**. Cette approche met l'accent sur le fait que la **santé et la sécurité à l'école ne viennent pas se greffer sur l'environnement de travail et l'éducation, mais en sont au contraire une partie intégrante**. Les questions en rapport avec la santé et la sécurité peuvent être prises en compte sous différentes rubriques, par exemple les arts et la science, les technologies ou l'éducation à l'économie. Les enseignants doivent recevoir une formation à la sécurité et au risque dans les écoles, et ceci non seulement dans leur propre intérêt mais aussi pour être en mesure d'enseigner avec fruit la prévention des risques. Comme l'Union européenne est confrontée à des évolutions démographiques et que l'activité professionnelle des travailleurs s'étendra sur une période plus longue, la prévention des risques est un aspect de plus en plus important. Il y aurait lieu de former les enfants dès qu'ils sont en âge d'école à la question de la prévention des risques, car c'est là une question fondamentale pour la santé et la sécurité des travailleurs, quel que soit leur âge. Par exemple, apprendre aux élèves comment s'asseoir et comment soulever leur sac d'écolier de la manière la plus ergonomique aidera les enfants à prendre conscience dès leur jeune âge des questions de sécurité et de santé et pourrait leur éviter de souffrir du dos alors qu'ils grandissent.



Sarah Copsey

Mme Copsey donne quelques exemples de la manière dont les questions de santé et de sécurité sont intégrées dans la vie à l'école. C'est ainsi que l'Irlande a mis en application une stratégie nationale d'amélioration de la santé et de la sécurité à l'école. Dans la perspective de l'accès à l'emploi, les questions touchant à la santé et à la sécurité sont intégrées dans l'éducation des élèves âgés de 14 à 16 ans. Des programmes gratuits d'e-apprentissage ont été mis au point pour les enseignants, qui sont ainsi en mesure d'étudier à leur rythme la problématique de la santé et de la sécurité.

En outre, **diverses politiques européennes**, notamment la stratégie 2020 ont démontré à suffisance **qu'elles incitaient les Etats membres à remplir leurs objectifs en matière de santé et de sécurité** et les poussaient également à mettre diverses mesures en pratique. **Le succès** de la campagne de sécurité et de santé dans les écoles tient à **la participation des syndicats, à la formation des enseignants et au développement professionnel** sur cette question, tout autant qu'à **la mise en réseau des écoles**, une démarche qui facilite le partage des meilleures pratiques. Il est important de disposer également d'un **appui extérieur** pour répondre aux besoins des écoles dans la perspective de leur encadrement sur les questions de santé et de sécurité.

3 Discours d'ouverture: Crise, inégalités sociales, santé et sécurité sur les lieux de travail



Joan Benach

Joan Benach, Pompeu Fabra University (Espagne), appelle l'attention sur le lien très net unissant la santé publique et la justice sociale. C'est l'une des principales constatations figurant dans le rapport de l'OMS sur l'équité en matière de santé : l'injustice sociale est la cause d'un grand nombre de décès sur l'ensemble de la population.¹ La santé des individus se dégrade suivant des schémas caractérisés par l'inégalité, laquelle s'explique par un ensemble de politiques et de programmes manquant de rigueur sur le plan social, et aussi par le manque d'équité sur le plan économique et par des politiques inadéquates. L'idée est largement répandue dans

l'opinion publique que les inégalités en matière de santé résultent des différences constatées entre les régimes alimentaires et les styles de vie. Cependant, nombreux sont les facteurs qui contribuent à l'inégalité sur le plan de la santé : citons par exemple l'appartenance à une classe sociale, le genre, l'âge, l'appartenance à un groupe ethnique et la localisation géographique. Chacun de ces éléments doit être replacé dans le contexte socio-économique et politique.

¹ CDSS (2008). *Comblent le fossé en une génération: Instauration de l'équité en santé en agissant sur les déterminants sociaux de la santé. Rapport final de la Commission des déterminants sociaux.* Genève, Organisation mondiale de la santé

Les conditions de travail ainsi que la santé et la sécurité au travail dépendent de nombreux facteurs. Alors que les conditions de travail doivent être mises en rapport avec la santé et la sécurité des travailleurs, il faut également avoir à l'esprit qu'elles dépendent des politiques, des relations de pouvoir et de l'emploi. Ces différents éléments déterminent les mécanismes générateurs d'inégalités sur le plan de la santé. En d'autres mots, toute mesure adaptée par le gouvernement et la situation économique sont susceptibles de se répercuter sur l'équité en matière de santé et de sécurité. L'éducation est l'un des biens sociaux essentiels de nature à combler le fossé de l'iniquité sur le plan de la santé.

Un nouvel agenda politique s'avère donc indispensable; il doit prendre en compte les inégalités sociales en matière de revenus et de richesse, au plan mondial aussi bien que dans chaque pays. Cet agenda devrait réclamer la mise en place d'un nouveau modèle économique-écologique de progrès social ainsi qu'un modèle de lieu de travail auxquels les travailleurs seraient associés dans une mesure beaucoup plus large. Les relations de travail qui s'avèrent préjudiciables à la santé devraient être abandonnées, et par ailleurs il y aurait lieu de promouvoir des conditions d'emploi équitables. Les politiques d'emploi devraient tenir compte parallèlement des aspects économiques, écologiques et démographiques.

Les syndicats peuvent œuvrer dans ce sens en diffusant le message et en donnant aux individus la possibilité d'accéder à l'information et à la connaissance. Les syndicats des enseignants devraient s'allier à d'autres syndicats, établir des liens avec d'autres acteurs du monde de l'éducation, des scientifiques et des groupes d'intérêt. Plus spécifiquement, les syndicats devraient maintenir leur élan vers la mobilisation des groupes et la mise en application de conventions collectives.

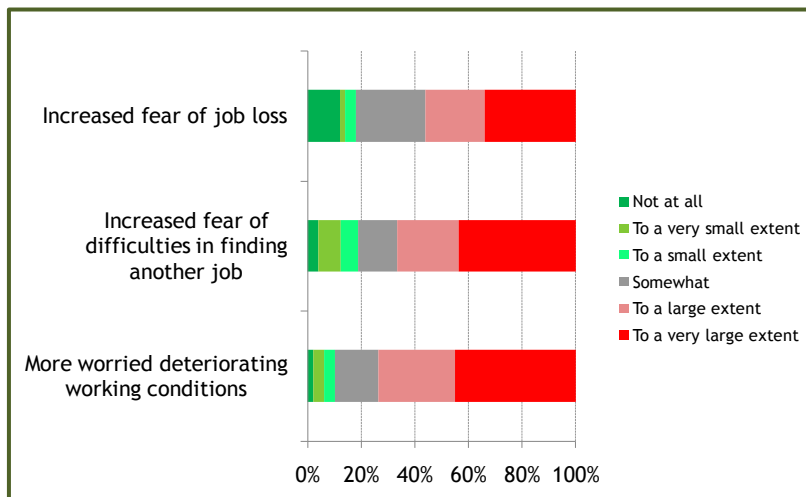
4 Résultats de l'enquête en ligne menée auprès des syndicats d'enseignants et des interviews réalisées dans les pays

Salvador Moncada, expert pour le projet (ISTAS Espagne), fait la synthèse des principaux résultats de l'enquête en ligne et des interviews qui ont été menées au printemps 2013 avec différentes organisations membres du CSEE. L'enquête en ligne visait à définir de quelle manière les restrictions budgétaires dans l'éducation sont appliquées depuis 2008 dans les Etats membres de l'UE, et il s'agissait également de déterminer comment ces coupes sombres budgétaires se répercutent sur les conditions de travail des enseignants et leur exposition aux risques psychosociaux. L'enquête avait également pour but de décrire les mesures prises par les syndicats d'enseignants depuis 2008 afin d'infléchir ces politiques. Au total, 55 organisations membres du CSEE réparties dans 33 pays ont participé à l'enquête.



Salvador Moncada

Plus de la moitié des participants ont indiqué que les **restrictions budgétaires ont frappé de plein fouet le secteur de l'éducation publique**. Ces coupes sombres se sont faites selon divers mécanismes, les plus fréquemment utilisées étant le **gel des salaires, le non remplacement des travailleurs admis à la retraite, la fermeture et la fusion d'écoles, la diminution des dépenses d'investissement, le non renouvellement des contrats des travailleurs temporaires et la réduction du soutien dont bénéficiaient jusque-là les élèves ayant des besoins spécifiques. Le moindre niveau de développement professionnel et l'accroissement de la précarité parmi les enseignants** et d'autres personnels non enseignants sont les deux incidences les plus communément citées sur les conditions de travail à la suite des restrictions budgétaires. Dans les interviews, les représentants des syndicats d'enseignants ont confirmé que les restrictions budgétaires ont exercé une influence négative non seulement sur les conditions de travail des enseignants mais aussi sur l'environnement d'apprentissage des étudiants.



Renforcement du sentiment d'insécurité depuis 2008

S'agissant des **risques psychosociaux sur le lieu de travail**, l'incidence la plus nettement perceptible est **l'accroissement de l'insécurité liée à l'emploi**. Depuis 2008, l'insécurité liée à l'emploi s'est fait sentir plus lourdement dans une triple perspective, à savoir la crainte de perdre son

emploi, la crainte d'être confronté à des difficultés pour obtenir un autre emploi en cas de licenciement et les préoccupations concernant la détérioration des conditions de travail. L'insécurité a également compliqué l'organisation de mesures de protestation. Les personnels sous contrat de courte durée craignent de s'exprimer sans réserve sur la question car ils pourraient perdre leur emploi, ce qui plongerait les étudiants ainsi que les familles ans l'insécurité.

Pour s'opposer aux politiques de réduction budgétaire frappant l'éducation, les syndicats d'enseignants ont multiplié dans une large mesure leurs actions depuis 2008, s'agissant spécialement de manifestations et d'autres formes de mobilisation. Au Royaume-Uni, l'action « Short of Strike » (Tout sauf la grève) a été intégrée dans une stratégie visant à mettre fin à l'accroissement de la charge de travail des enseignants ainsi qu'à la privatisation de l'éducation. En Pologne, des syndicats d'enseignants ont arrêté le processus de fermeture de 22 écoles à Cracovie. Cependant, les exemples de la Grèce et de l'Espagne montrent que les grèves et les manifestations ne peuvent mettre fin à la politique de restriction budgétaire frappant l'éducation. Toutefois, les actions menées dans ces deux

pays ont renforcé la solidarité des enseignants et favorisé l'apparition de mécanismes de solidarité dans la société.

5 Exemples de bonnes pratiques visant à promouvoir des conditions de travail saines et sûres en temps de crise économique



Sarah Lyons

Sarah Lyons, NUT (Royaume-Uni), présente l'action "*Short of Strike*", qui est une stratégie des syndicats d'enseignants d'Angleterre et du pays de Galles. Cette stratégie prévoit que les enseignants poursuivent leurs activités tout en s'opposant à des exigences déraisonnables sur le plan du travail. Le syndicat a élaboré 25 instructions qui ont pour but d'atténuer la charge de travail et de défendre les droits des enseignants. Cette stratégie est nécessaire parce que, dans ces deux régions, la charge de travail hebdomadaire des enseignants atteint 50 heures, selon les statistiques du gouvernement. On citera à titre d'exemple les actions suivantes, qui sont menées dans les écoles, les académies et les établissements d'enseignement supérieur non universitaires :

- Refuser de fournir des plans à court terme (plans des cours) ;
- Limiter à certaines plages horaires le traitement des courriels en rapport avec le travail ;
- Refuser de remplacer un enseignant absent, quel que soit le motif de son absence.

Les membres du NUT et du NASUWT appliquent ces mesures et d'autres encore depuis la rentrée d'automne 2012. Cette stratégie s'est avérée la plus payante dans les établissements où la représentation syndicale est forte.

Sandi Modrijan, ESTUS (Slovénie), précise que les précédents projets du CSEE ont incité l'ESTUS à enquêter auprès de ses membres et à élaborer ensuite une brochure sur le stress lié au travail. Les principaux éléments de stress énumérés par les membres de l'ESTUS travaillant dans le secteur pré-primaire et les écoles sont les suivants :

- Relations difficiles avec les collègues et la direction
- Pression émanant des parents
- Comportement inacceptable des élèves
- Surcharge de travail.



Sandi Modrijan, Sarah Lyons, et Susan Flocken

Soucieux de protéger le bien-être des enseignants, l'ESTUS s'efforce de réagir à tout acte de violence dénoncé dans les écoles et dans le secteur pré-primaire. Le syndicat a établi une ligne d'assistance anonyme qui permet aux victimes d'actes de violence de recevoir une aide professionnelle. En outre, l'ESTUS organise des séminaires destinés aux délégués syndicaux et crée des affiches indiquant de quelle manière réagir aux actes de violence sur le lieu de travail.



Jacques Drouet

Jacques Drouet, UNSA (France), consacre son exposé aux moyens dont disposent les syndicats pour réagir face aux risques psychosociaux et au stress lié au travail. L'UNSA a la conviction que l'organisation du travail doit être restructurée car, dans sa configuration actuelle, elle peut entraîner des troubles graves, notamment des tentatives de suicide. En mai 2012, l'UNSA a organisé un colloque sur le thème des maladies liées au travail, avec notamment un jeu de rôles destiné à axer la discussion sur les conséquences du stress ; la communauté

universitaire a trouvé cette initiative extrêmement intéressante. En outre, un accord-cadre sur la prévention des risques psychosociaux a été élaboré. Les neuf principes qui constituent le socle de cet accord s'énoncent comme suit : évaluer et éviter les risques ; informer les travailleurs et adapter le travail à l'individu ; prévenir les risques ; faire le point des avancées techniques ; donner aux mesures ayant un caractère collectif la priorité sur les mesures de protection individuelle.

Fernando Álvarez, FETE-UGT (Espagne), rend compte de l'enquête consacrée à la



Fernando Álvarez

violence en tant que risque psychosocial auquel sont confrontés les travailleurs du secteur de l'éducation. La FETE-UGT a demandé à 1.200 enseignants de préciser à quels types de comportements violents ils étaient exposés. Un tiers de l'ensemble des enseignants ont été confrontés une fois au moins à une menace violente au cours de leur carrière. Dans une enquête consacrée au stress, la FETE-UGT a constaté que la crainte de la violence physique suscite le stress le plus élevé chez les enseignants. D'autres niveaux de stress élevés ont diverses origines : conflits entre étudiants, importance

numérique des groupes, insultes proférées par les étudiants et maintien de la discipline en classe. Le syndicat a rédigé un guide sur le stress, qui comporte des mesures destinées à lutter contre celui-ci. En outre, la FETE-UGT a mis en place un outil en ligne d'évaluation du risque psychosocial dans l'éducation, qui doit permettre à chacun de déterminer son propre état de santé général et le risque de burnout auquel il est exposé.²

² L'outil en ligne est disponible à l'adresse www.prl-sectoreducativo.es.

6 Transposition dans la pratique des recommandations politiques



Stavroula Leka

Stavroula Leka, University of Nottingham (Royaume-Uni), présente diverses approches concrètes qui peuvent être utilisées en Europe dans le secteur de l'éducation. Actuellement, un fossé sépare la politique et la pratique dans le domaine de la santé et de la sécurité, s'agissant spécifiquement des risques psychosociaux.

Bien qu'il existe en Europe un cadre législatif et un cadre politique facultatif, il est certain que toutes les politiques sont condamnées à l'échec, sauf amélioration des conditions de travail. Si les responsables politiques et les entreprises négligent la mise en place d'un environnement de travail propice à des carrières professionnelles plus longues et plus saines, les politiques publiques n'arriveront pas à maintenir les travailleurs plus longtemps en activité.

Actuellement, les stratégies en matière de sécurité et de santé tendent à faire la part trop belle aux résultats négatifs, par exemple un état de santé déficient, des accidents, le comportement des travailleurs, la conception et l'organisation du travail. La question du stress lié au travail fait toutefois apparaître la nécessité absolue de rechercher des mesures préventives, ce qui implique la recherche des causes et un travail de de prévision.

L'une des conclusions principales du rapport de l'OMS sur les risques psychosociaux au travail est que seule une bonne activité s'avère positive pour la santé.³ Les travailleurs qui effectuent les tâches les moins gratifiantes sont même davantage exposés au risque de voir leur santé mentale se dégrader que les personnes sans emploi. Le projet PRIMA-EF est centré sur l'évaluation du risque psychosocial. Les informations qu'il contient prennent la forme de fiches conseils, d'un manuel et d'un guide disponible en 12 langues ; une plateforme en ligne complète l'ensemble.⁴ Tous ces matériels offrent à chacun la possibilité d'enrichir ses connaissances sur les risques psychosociaux sur les lieux de travail et de prendre les mesures appropriées. Une autre initiative qui vise à transposer la politique dans la pratique est le modèle « Lieux de travail sains » de l'OMS, qui place l'éthique et les valeurs au centre de ses préoccupations. Bien que cet outil ait été élaboré pour les entreprises, grandes ou petites, il est possible de le transposer dans le secteur de l'éducation. Le passage de la théorie à la pratique est facilité par une approche sectorielle.

³ OMS (2010). Auteurs: S. Leka & A. Jain, *Health Impact of Psychosocial Hazards at Work: An Overview*. Genève: Organisation mondiale de la santé (disponible uniquement en anglais).

⁴ Site web du projet *European Framework for Psychosocial Risk Management*: www.prima-ef.org.

7 Résultats: le projet de recommandations politiques

Monika Konczyk, membre du groupe consultatif, présente le projet de recommandations politiques. Dans les activités en groupes de travail et au cours du débat en séance plénière qui suivent l'exposé de Monika Konczyk, les participants ont observé que la santé et la sécurité des travailleurs est souvent considérée dans une perspective individuelle, les enseignants prenant des mesures de protection pour eux-mêmes. Une perspective collective s'avère cependant plus prometteuse parce que **les questions touchant à la sécurité et à la santé doivent être mises en rapport avec l'organisation du travail.** Pour cette raison, il est important que les syndicats d'enseignants renforcent la perspective collective pour les travailleurs actifs dans les établissements d'éducation. Ces travailleurs doivent prendre conscience de ce qu'ils font partie d'une communauté puissante agissant pour la défense de leurs droits.



Discussion en plénière

Tout comme les autres travailleurs, **les enseignants ont le droit de travailler dans un contexte sain et de partir à la retraite en bonne santé.** Les conditions de travail prévalant dans le secteur de l'éducation devraient protéger la santé et la sécurité des travailleurs et de tous les salariés de ce secteur. Afin de renforcer leur argumentaire, les syndicats d'enseignants pourraient préparer une liste de facteurs de stress et de maladies professionnelles sur laquelle ils pourraient fonder leurs actions de lobbying et les négociations collectives.

Pour s'assurer le soutien du public, les syndicats d'enseignants devraient améliorer la perception qu'a le public de la profession enseignante, et **faire davantage prendre conscience de l'importance que revêtent la santé et la sécurité des enseignants.**



Discussion en plénière

Il est important de **promouvoir dans le secteur de l'éducation la collaboration de tous les protagonistes sur les questions touchant à la santé et à la sécurité.** Les parents et les étudiants devraient être associés à ces travaux, parce que ces questions se répercutent sur l'environnement d'apprentissage des étudiants et sur la vie professionnelle qu'ils connaîtront.

Les syndicats devraient mettre en exergue **le lien existant d'une part entre la santé et la sécurité des enseignants et d'autre part, une éducation de qualité** et ils devraient mettre ce point en évidence auprès de l'opinion publique. On ne le soulignera jamais assez,

les **réductions budgétaires frappant le secteur de l'éducation** non seulement détériorent les conditions de travail des enseignants mais aussi **mettent en péril l'éducation des générations montantes.**

Au plan européen, les syndicats d'enseignants devraient attirer l'attention sur l'insuffisance des investissements dans l'éducation.

Les syndicats d'enseignants devraient être **solidaires, soutenir leurs homologues et progresser dans le sens de résultats durables** découlant des actions entreprises et des projets. Ils devraient **partager des informations et les échanger**, et s'engager dans un débat interne systématique propre aux syndicats d'enseignants, portant sur l'état de santé des enseignants et leur sécurité sur l'ensemble de l'Europe.

Les syndicats d'enseignants pourraient établir un lien entre leurs stratégies et les activités menées par les syndicats dans d'autres secteurs, en développant une stratégie de santé et de sécurité commune à tous les secteurs. Par exemple, les syndicats d'enseignants pourraient s'associer à la campagne 2014 de l'EU-OSHA afin de coopérer avec d'autres protagonistes sur la question des risques psychosociaux sur le lieu de travail.

S'agissant de la **mise en application des recommandations politiques**, la suggestion a été faite que **chaque syndicat d'enseignants et chaque établissement d'éducation comptent dans leurs rangs un délégué à la santé et à la sécurité.**

Il faudrait que les enseignants soient formés à cet effet et que leurs représentants échangent les meilleures pratiques en la matière.

Ces représentants pourraient également promouvoir le dialogue au sein même des établissements quant à ce qui est exigé des enseignants et des travailleurs du secteur de l'éducation, et apporter leur appui à des mesures préventives.

Au plan national, les syndicats d'enseignants devraient axer leurs efforts sur **la mise en œuvre de la législation existante en matière de santé et de sécurité.** Les enseignants doivent être informés de la législation en vigueur et connaître leurs droits, de manière à ce que le thème de la santé et de la sécurité soit une préoccupation constante pour eux, dès leur formation initiale.

Les syndicats d'enseignants pourraient exercer des pressions afin d'améliorer la législation en place pour réduire le stress et pour lisser les incidences des coupes budgétaires dans les pays et au plan européen.

Dans les établissements, **les risques devraient faire l'objet d'une évaluation systématique** et les bons exemples devraient être mis en évidence. L'évaluation des risques devrait également porter sur les risques découlant des coupes budgétaires, la gestion des risques biologiques et des risques sur le chemin de l'école.

Il pourrait s'avérer utile de disposer en ligne d'un outil d'évaluation des risques et ce, à l'usage des enseignants et des écoles. Les syndicats d'enseignants devraient **intégrer les questions touchant à la santé et à la sécurité dans la négociation ou la renégociation des conventions collectives.**





8 Abréviations

CSEE	Comité syndical européen de l'éducation
IE	Internationale de l'éducation
EU-OSHA	Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail
Cadre politique de l'EU-OSHA	Cadre politique de l'UE en matière de sécurité et santé au travail
ESTUS	Education and Science Trade Union - Syndicat de l'éducation et de la science (Slovénie)
FECCOO	Fédération des travailleurs de l'éducation de <i>Comisiones Obreras</i> , Commissions des travailleurs (Espagne)
FETE-UGT	Fédération des travailleurs de l'éducation du Syndicat général des travailleurs (Espagne)
FFAS	Centre de recherche de Fribourg sur la médecine du travail et la médecine sociale (Allemagne)
ISTAS	Institut syndical du travail, de l'environnement et de la santé (Espagne)
Läraryförbundet	Syndicat des enseignants et chefs d'établissement (Suède)
NASUWT	Association nationale des syndicats d'enseignantes (Royaume-Uni)
NUT	National Union of Teachers - Syndicat national des enseignants (Royaume-Uni)
PRIMA-EF	Cadre d'excellence de la gestion des risques psychosociaux
SKOiw NSZZ Solidarność	Section de l'éducation nationale de Solidarność (Pologne)
STES-I	Confédération des syndicats de l'éducation (Espagne)
UIL Scuola	Syndicat de l'éducation (Italie)
UNSA Education	Fédération des métiers de l'éducation (France)
OMS	Organisation mondiale de la santé





**European Trade Union Committee for Education
Comité syndical européen de l'éducation**

Bd du Roi Albert II, 5 – 9th Floor
B-1210 Bruxelles, Belgique

T + 32 2 224 06 91/2
F + 32 2 224 06 94

secretariat@csee-etu.org
www.csee-etu.org